M-544

Motion de M. Jean-Marc Froidevaux: «Pour que Léman bleu prenne le large».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 18 mai 2005)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif, en sa qualité d'actionnaire de Léman bleu SA et de Naxoo (anciennement 022 Télégenève SA), de reporter toutes assemblées générales ayant trait à l'actionnariat de Léman bleu SA à la deuxième quinzaine de juin 2005.